

COLLOQUE INTERNATIONAL

# LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE VUE PAR SES ACTEURS

 9-10 OCTOBRE 2024

 Faculté de droit de l'Université Paris-Est Créteil  
Amphithéâtre B3

Sous la Direction :

Dr. Guelord LUEMA LUSAVUVU

Enseignant à l'Université Paris 12

## Panel

Panel 1:  
La justice constitutionnelle vue  
par les juges constitutionnels

Panel 2:  
La justice constitutionnelle vue par  
le pouvoir politique et les justiciables

Panel 3:  
La justice constitutionnelle vue  
par les autres juges

Panel 4  
La justice constitutionnelle vue  
par la doctrine

# PROGRAMME

09 OCTOBRE 2024

## 9h00 : Allocution d'ouverture et présentation du colloque

- **Allocution du Président de l'Université Paris-Est Créteil**  
**Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ**, Professeur des universités à l'Université de Paris-Est Créteil
- **Allocution du Président de la Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo (co-organisateur du colloque)**  
**Dieudonné KAMULETA BADIBANGA**, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature de la RDC
- **Mot du Doyen de la faculté de droit de l'Université de Paris-Est Créteil**  
**Laurent GAMET**, Professeur de Droit privé et sciences criminelles à l'Université de Paris-Est Créteil
- **Mot du Directeur de labo MIL de l'Université de Paris-Est Créteil**  
**Stéphane de La ROSA**, Professeur de Droit public à l'Université de Paris-Est Créteil
- **Présentation des enjeux du colloque**  
**Guelord LUEMA LUSAVUVU**, Docteur en Droit public et enseignant à l'Université de Paris-Est Créteil

9h45 - 10h00 : Pause-café

## 10h-10h30 : Leçon inaugurale

### « L'interprétation de la constitution par le juge constitutionnel »

#### DOYEN BABACAR KANTÉ

Professeur Titulaire de Droit Public et de Science Politique, Doyen honoraire de l'UFR des Sciences juridiques et politiques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, Ancien vice-président du Conseil constitutionnel du Sénégal, Président du Groupe des Sages de l'Union africaine

## Panel 1 : La justice constitutionnelle vue par les juges constitutionnels

### Président du Panel :

#### **Pierre DE MONTALIVET,**

Professeur Agrégé de l'Université de Paris XII

Membre du Tribunal Suprême de Monaco

### 10h30 : Les exigences du contrôle de constitutionnalité

**Michel PINAULT**, Membre du Conseil Constitutionnel et ancien conseiller d'État de la France

### 10h50 : La Légitimité du juge constitutionnel

**Theodore HOLO**, Ancien Président de la Cour constitutionnelle du Bénin, ancien ministre des Affaires étrangères, ancien Président de la Haute de Justice, Professeur Titulaire de droit public et des sciences politique l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

### 11h10 : L'intime conviction, garantie suprême de l'indépendance du juge constitutionnel ?

**Oumarou NAREY**, Ancien Vice-Président de la Cour constitutionnelle du Niger, ancien Président de la Cour de compte, Professeur titulaire des Universités du CAMES

### 11h30 : Les compétences des juridictions constitutionnelles

**Dandi GNAMOU**, Présidente de la Haute Cour de justice, membre de la Cour constitutionnelle du Bénin, Professeure Titulaire de droit public à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

### 11h50 : La Cour constitutionnelle de Belgique : quelle place et quels pouvoirs ?

**Bernadette RENAULD**, Référendaire à la Cour constitutionnelle de Belgique, Maitresse de conférences et collaboratrice scientifique à l'UC Louvain (Belgique)

12h10 : Débats

12h45 : Pause-déjeuner

## Panel 2 : La justice constitutionnelle vue par le pouvoir politique et les justiciables

### Président du Panel I :

#### Theodore HOLO

Professeur Titulaire de droit public et des sciences politique de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin)  
Ancien ministre des Affaires étrangères  
Ancien Président de la Cour constitutionnelle du Benin  
Ancien Président de la Haute de Justice

### 14h30 : Trois portraits de parlementaire : Le prudent, le méfiant et le conciliant.

**Francis DELPEREE**, Membre honoraire de la Chambre des représentants et du Sénat du Royaume de Belgique,  
Professeur de l'Université catholique de Louvain

### 14h50 : L'impartialité du juge constitutionnel en question

**Ismaëla Madior FALL**, Ancien Garde de sceaux, Ministre de la Justice, ancien Ministre des Affaires étrangères du Sénégal, Professeur Titulaire de Droit public (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

### 15h10 : L'anticonstitutionnalité de la justice constitutionnelle

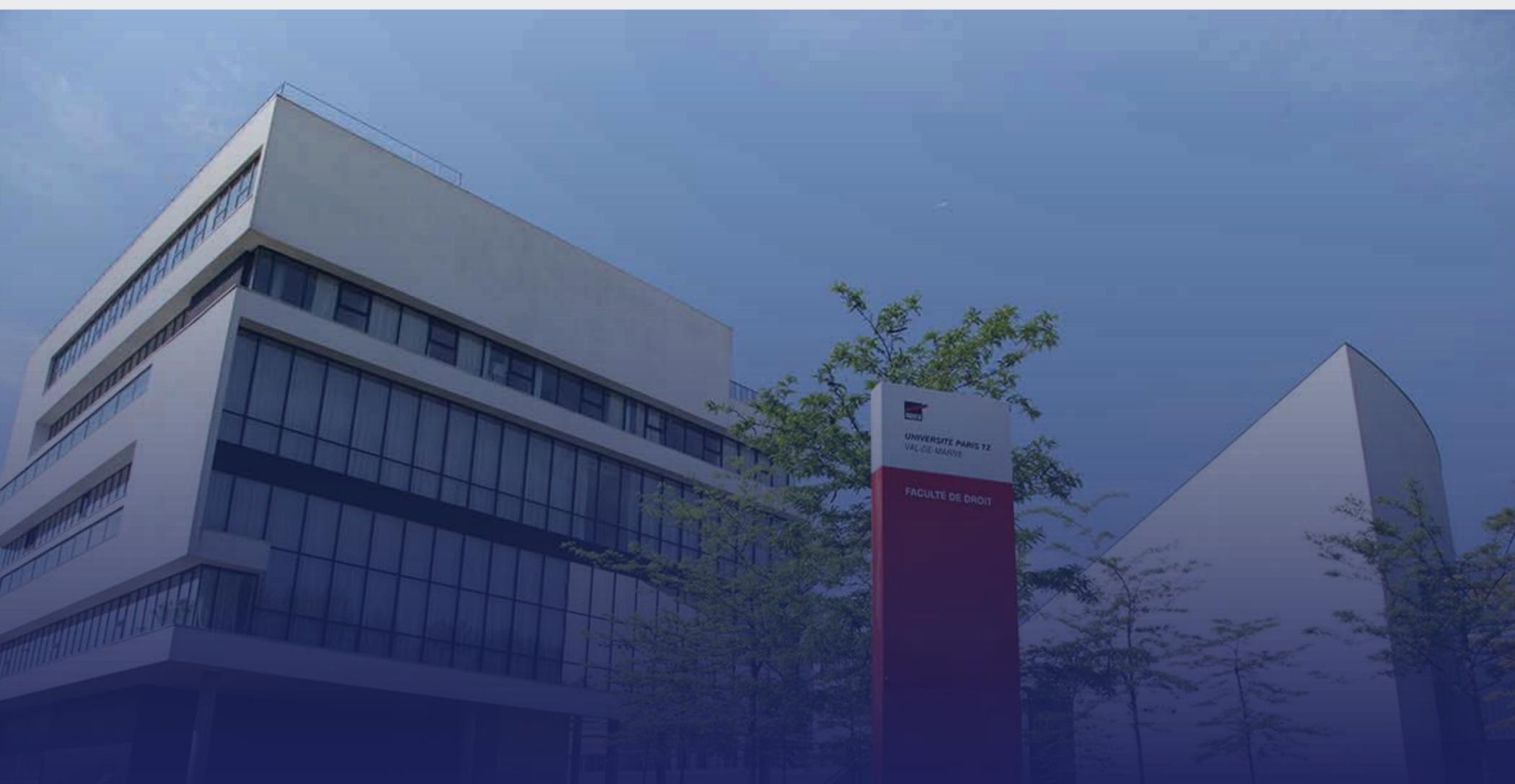
**Abdoulaye SOMA**, Président du Bureau du Comité Interparlementaire de l'UEMOA, Professeur Titulaire de Droit public, Université Thomas Sankara

### 15h30 : La justice constitutionnelle vue par les justiciables

**Edwin MATUTANO**, Avocat, Docteur en droit, Enseignant à l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines

15h50 : Débats

16h30 : Fin de la journée



**10 OCTOBRE 2024**

**9h00 : Accueil des participants**

**9h30 Leçon inaugurale de la deuxième journée**

**« La justice constitutionnelle vue par le pouvoir législatif en RDC »**

Par

**La Présidence du Parlement de la République Démocratique du Congo**

**10h00 : Pause-café.**

**Panel 3 : La justice constitutionnelle vue par les autres juges**

**Président du Panel :**

**François BOKONA**

Professeur à l'Université de Kinshasa

Juge à la Cour constitutionnelle de la RDC

**10h15 : Le Conseil constitutionnel et le conseil d'Etat sous la Vème République**

**Guillaume Goulard**, Conseiller d'Etat de la France

**10h35 : Les théories d'interprétation constitutionnelle et l'évolution des changements de société**

**Simon RUEL**, Juge à la Cour d'appel du Québec

**10h55 : L'internationalisation du droit constitutionnel en Afrique**

**Blaise TCHIKAYA**, Juge à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, Maître de conférences des Universités des Antilles, HDR en Droit public.

**11h20 : La justice constitutionnelle vue par les juges supranationaux**

**Alioune SALL**, Ancien Juge à la Cour de Justice de la CEDEAO, avocat conseil près de la Cour internationale de justice de la Haye, de la Cour de Justice de l'UEMOA, de la Cour de justice de la CEDEAO, Professeur Titulaire des Universités

**11h40 : La justice constitutionnelle vue par les juges européens**

**Laurence POTVIN SOLIS**, Professeure de Droit public, Université Paris XII Créteil

**12h00 : Débats**  
**12h30 : Pause-déjeuner**



## Panel 4 : La justice constitutionnelle vue par la doctrine

### Président du Panel :

#### Guillaume TUSSEAU

Professeur de droit public, Membre de l'Institut universitaire de France  
Ancien membre du Conseil supérieur de la magistrature  
Directeur du Département Droit de Sciences Po

### 14h30 : La justice constitutionnelle en matière électorale

**Philippe BLACHER**, Professeur Agrégé à l'Université de Lyon 3, Membre du Tribunal Suprême de Monaco, Directeur du Centre de droit constitutionnel (Equipe de Droit Public de Lyon)

### 14h50 : La justice constitutionnelle vue par la doctrine des constitutionnalistes

**Djedro Francisco MELEDJE**, Professeur titulaire de Droit public et de Science politique à l'Université de Cocody à Abidjan ancien Secrétaire général du Conseil constitutionnel de la Cote d'Ivoire.

### 15h10 : Le Juge constitutionnel et le pouvoir politique

**Danièle DARLAN**, Professeure titulaire de droit public à l'Université de Bangui, ancienne Présidente de la Cour constitutionnelle de la République Centrafricaine, Docteur honoris causae décerné par l'Institut International Sorbonne pour la promotion de droit constitutionnel.

### 15h30 : Le contrôle de constitutionnalité des décisions de justice par la Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo : débat renouvelé

**Guelord LUEMA LUSAVUVU**, Docteur en Droit Public, enseignant à l'UPEC

### 15h50 : Le pouvoir normatif du juge constitutionnel et la sécurité juridique

**Yédoh Sébastien LATH**, Professeur Agrégé de Droit public, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire, membre du Conseil constitutionnel de la Cote d'Ivoire

**16h00 : Débats**

**16h30 : Pause-café**

## 16h45 : Propos conclusif

### DOYEN BABACAR KANTÉ

Professeur Titulaire de Droit Public et de Science Politique  
Doyen honoraire de l'UFR des Sciences juridiques et politiques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis,  
Ancien vice-président du Conseil constitutionnel du Sénégal  
Président du Groupe des Sages de l'Union africaine

**17h20 : Clôture du colloque**

**20h30 : Dîner de clôture**

**Vendredi : visite châteaux de Versailles**

09-10 septembre 2024 | 9h00 - 17h00

 Amphithéâtre B3

Faculté de droit de l'Université Paris-Est Créteil

85 Av. du Général de Gaulle, 94000 Créteil, France

en partenariat avec



Pour l'inscription et les modalités de participation, veuillez contacter le Dr. Guelord Luema à l'adresse mail suivante : [guelordllm@yahoo.fr](mailto:guelordllm@yahoo.fr)